

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 20 novembre 1875](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 20 novembre 1875

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 novembre 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

### Description

RésuméGodin demande à Grebel de payer à de Sobirats ce qu'il lui doit, ainsi qu'à Édouard Larue. Sur l'affaire Quaintenne : Godin demande à Grebel de se concerter avec Eugène André pour y mettre un terme. Sur la licitation des biens de la communauté Godin-Lemaire. Sur les prochaines élections [législatives] : il lui signale qu'Émile Godin demande s'il doit se rendre au Nouvion. Il lui demande d'établir la liste des personnes de la circonscription qui ont répondu aux envois de livres faits par Chatelais ; il lui indique qu'Émilie Dallet détient le dossier de la correspondance avec Chatelais.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Élections, Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Chatelais \[monsieur\]](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)
- [Quaintenne, Étienne Louis Joseph \(1811-\)](#)
- [Sobirats, Nicolas Émile de \(1844-\)](#)

Événements cités [Élections législatives \(20 février et 5 mars 1876, France\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation2 p. (48r, 49v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles le 9<sup>th</sup> 77

Cher Monsieur Grebel,

Il faut payer à M. de  
Sobriat ce que je dois.

Quant à M. Larose, je  
tiens à ce que mes comptes  
soient parfaitement en règle  
avec lui, et avant que de  
lui verser une somme à  
valoir sur les frais actuels,  
il faut régler le passé.

Il doit avoir reçu de M.  
Quainterme si je n'en ai pas  
entendu dire que cette affaire  
fut réglée.

Veuillez vous concerter  
avec M. André pour voir  
ce qu'il y a à faire à ce  
sujet et ne pas laisser

plus longtemps cette question  
en souffrance.

Je ne pense pas que vous  
ayez à vous occuper davan-  
tage des conclusions de mon  
affaire en licitation, le  
dossier va revenir à Paris  
je les comparerai <sup>de bouche par</sup> avec l'ar-  
rival que j'en ai donné;  
dans tous les cas les extraits  
que je viens d'en envoyer à  
Lyon sont suffisants pour  
apprécier quelle en était  
la teneur.

Ensuite me demanda si vous  
deviez aller au Nouveau, je lui  
réponds que c'est à chacun  
d'apprécier s'il peut faire des  
démarches utiles en vue des  
élections prochaines.



Il est important pour  
faire des démarches sem-  
blables de connaître les  
noms à l'avance et de  
savoir à qui l'on peut  
s'adresser.

M. Chatelet a reçu pour-  
moi une assez volumineuse  
correspondance, au sujet des  
envois de livres que j'ai  
faits, il serait bien de dresser  
la liste des personnes qui  
ont répondu dans la circons-  
cription.

Vous pouvez en demander  
le dossier à M. <sup>me</sup> Dallet.

Cette liste pourrait servir  
utilement pour tous les rensei-  
gnements qu'on pourra avoir  
à prendre à l'avenir.

Bien à vous

